

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 27/04/09

Fin d'enquête : 3/12/2009

**IMMEUBLE BATI
TEMPLE DES CHARTRONS**

IDENTIFIANT : 12-F1-PJ0203

Adresse : 12, rue Notre-Dame

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1832-1835
Maîtrise d'œuvre : Corcelle, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Communauté protestante de Bordeaux

COMMENTAIRES

Après douze années d'affres révolutionnaires qui ont ébranlé durement le patrimoine religieux bordelais, le Concordat de 1801 rétablit la liberté de culte, autorisant la remise en état des églises catholiques. La religion réformée reçoit un nouveau statut en 1802. La communauté protestante, malgré des moyens plus restreints, réussit à affirmer son identité dans la ville en construisant des édifices puissants et singuliers, tel le temple de la rue Notre-Dame. Les projets antérieurs de Combes (1788) et de Cabillet (1817), n'ayant pas eu de suite pour différentes raisons, c'est l'initiative du préfet qui permet, en 1831, de lancer le chantier financé par les fidèles et par la Ville. Le projet de Corcelle est définitivement adopté en 1832 et la communauté peut quitter l'ancienne église des Filles de Notre-Dame. Le temple est construit sur l'emplacement d'un ancien et inauguré le 29 mars 1835.

L'architecte a habilement tiré parti des contraintes du parcellaire en lanière des Chartrons. Sur un terrain très étroit, il distribue avec dextérité les différents volumes. Se succèdent ainsi un parvis, magnifiant l'accès au temple, puis le sanctuaire, constitué d'une immense salle rectangulaire couverte d'un berceau continu et prolongée par une abside en cul-de-four. À l'arrière, Corcelle a disposé une conciergerie, une cuisine dont la vocation est de distribuer de la nourriture aux indigents, et trois celliers. À l'étage prend place une école de filles et de garçons, ainsi que les salles d'assemblée du consistoire. Cet ensemble complexe a été étudié avec une rare maîtrise par l'architecte et donne lieu à une œuvre fonctionnelle dont le caractère religieux est, par ailleurs, fortement et très finement traité.

La façade du temple, empreinte de réminiscences palladiennes, est composée d'un portique de quatre colonnes ioniques supportant un entablement et un fronton nus. Dans une logique également très vénitienne d'emboîtements de triangles soumis à de subtils décalages, ce frontispice est lui-même englobé dans le mur pignon qui, couronné d'une corniche, est le support de l'unique décor sculpté de la façade. La Bible ouverte d'où partent des rayons fendant les nuées répond au mieux au message didactique et à ce goût d'une sobre retenue ornementale propres à la religion réformée. À l'intérieur, l'effort a été porté de la même manière sur l'espace, d'une ampleur impressionnante et nue (les murs et les voûtes sont simplement recouverts d'un enduit de chaux où sont dessinés de faux joints), tandis que les percements distribuent habilement une lumière solennelle. La chaire d'acajou, à laquelle conduisent deux escaliers symétriques, a donné lieu à un superbe travail dû au sculpteur Lamarque. Chef-d'œuvre de charpenterie, la voûte de la grande salle a été saluée en son temps comme une leçon digne de Philibert de l'Orme.

Le parvis du temple était initialement marqué par un portail de fonte relié par une grille à deux pavillons grâces, proposant des entrées latérales d'où partaient des galeries portées par de fines colonnettes métalliques. L'appareil du bahut et des pavillons, taillé en pointes de diamant, tout comme l'alliance extrêmement subtile et audacieuse de ce dispositif qui combinait la pierre et le métal, constituait alors à Bordeaux un exemple rare d'innovation et de modernité architecturale. Protégés à ce titre par le service des Monuments Historiques, ces éléments de l'entrée ont été scandaleusement détruits en 1984.

Le temple des Chartrons est un monument qui marque durablement la présence de la communauté protestante dans ce quartier marchand. L'édifice est traité, au point de vue urbain, à l'égal de ceux d'autres confessions. Son recul sur la rue Notre-Dame, ménagé par un parvis, pallie le manque de recul et de mise en perspective de la façade principale. C'est un mode très courant de mise en valeur des édifices religieux à Bordeaux au XIXe siècle.

IMAGES

Façade du temple des Chartrons, Corcelle, arch., 23 juillet 1833. (AMB, XXV M 10)



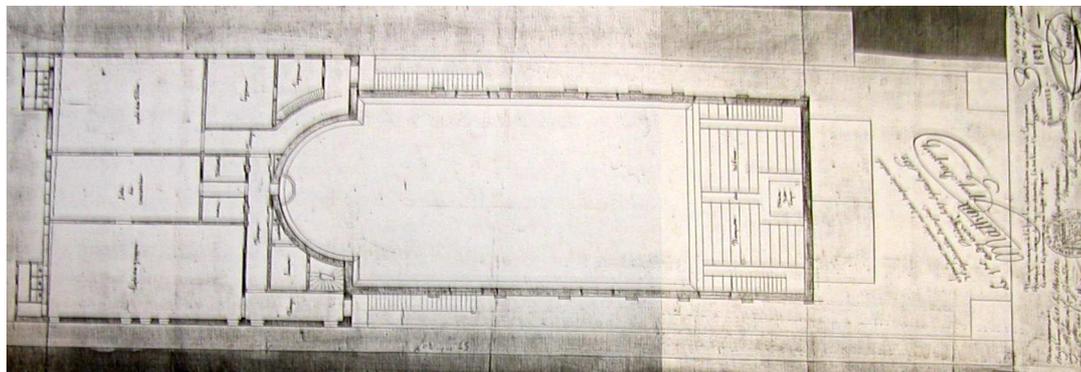
12-F1-PJ0203-01

Temple des protestants, rue Notre-Dame, avec la vue des grilles et pavillons détruits, gravure de Bordes, 1845.



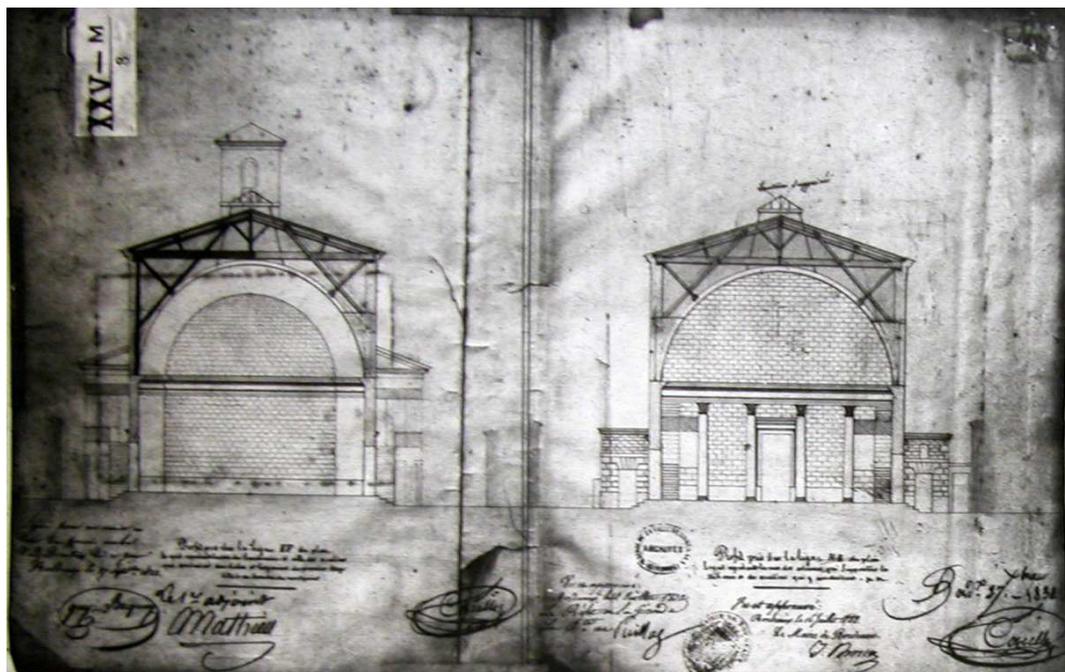
12-F1-PJ0203-02

Plan de l'étage,
Corcelle, arch., 27
décembre 1831.
(AMB XXV M 6)



12-F1-PJ0203-03

Profils, Corcelle,
arch., 27 décembre
1831.
(AMB XXV M 8)



12-F1-PJ0203-04

BIBLIOGRAPHIE

- BORDES, A., **Histoire des monuments anciens et modernes de la ville de Bordeaux**, Paris, Bordeaux : Lawalle et Chaumas, 1845.
- COSDEDOAT, D., « temple des Chartrons », **Atlas historique de Bordeaux**, t. 3, Sites et monuments, Ausonius, 2009, p. 390-392
- COUSTET, R., SABOYA, M., **Bordeaux, le temps de l'histoire. Architecture et urbanisme au XIXe siècle (1800-1914)**, Bordeaux : Mollat, p. 91-92.

SOURCES

- AMB, XXV M 10, façade du temple des Chartrons, Corcelles, arch., 23 juillet 1833.
- AMB XXV M 6, plan de l'étage, Corcelle, arch., 27 décembre 1831.
- AMB XXV M 8, profils, Corcelle, arch., 27 décembre 1831.
- AMB, 4023 M 3, construction, 1832.
- AMB, 4023 M 4, travaux d'entretien, 1833-1881.
- AMB, 4023 M 5, correspondance, 1834-1836.
- AMB, 4023 M 6, demande de subvention du Consistoire de l'église réformée, 1838.
- AMB, 4023 M 7, parties annexées au temple, 1859.
- AMB, 4023 M 8, parquet sur bitume, exhaussement de l'édifice, 1882.
- AMB, 4023 M 9, restauration de la toiture, 1903.